

DURABLE – VIABLE, VIVABLE, ÉQUITABLE

Le premier InfoDD présentait une brève description du développement durable et de ses trois dimensions interdépendantes et complémentaires. Sans oublier une supra dimension, soit « l'éthique » ou soit « la gouvernance » selon les auteurs. Personnellement, je privilégie l'éthique, car le développement durable repose sur des valeurs et des principes (comme nous le verrons dans les InfoDD #3 et InfoDD #7) qui repose sur une gouvernance à travers une démocratie participative. Autrement dit, l'éthique est plus « englobante » que la seule gouvernance.

Présenté qu'à partir de ces trois dimensions, le développement durable peut facilement glisser vers une logique d'analyse et d'intervention en silo. D'ailleurs, n'est-il pas fréquent de constater que l'axe « environnement » prédomine dans plusieurs politiques ou projets de développement durable. La citation suivante tirée d'un article sur le projet de loi C-474 dans le journal *La Presse* du mardi 22 juillet 2008 (pp. A10), est très parlante à cet égard :

« ... le projet de loi C-474 de M. Godfrey qui

oblige désormais le gouvernement à avoir une stratégie globale en matière de développement durable, c'est-à-dire des buts et des objectifs précis qui contribueront à l'élimination des principaux problèmes environnementaux. »

Rappelons que le développement durable appelle à l'interdépendance entre les trois dimensions. On dit d'ailleurs que le monde n'est durable qu'à une triple condition :

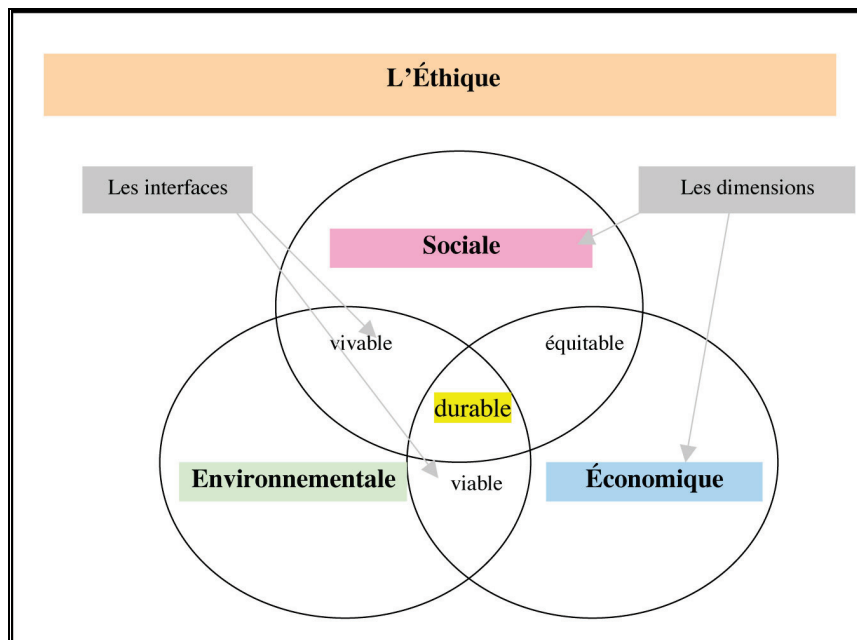
- 1) être **équitable** c'est-à-dire qu'il se refuse à toutes inégalités,
- 2) être **vivable**, soit un lieu où on peut y vivre et non survivre,
- 3) être **viable** car il répond aux besoins de tous les habitants de la planète sans compromettre les besoins des générations futures.

Soulignons que c'est à cette définition globale que se sont rattachés les 170 chefs d'état et de gouvernements présents au premier sommet de la Terre en 1992 à Rio de Janeiro.

Graphiquement, ces trois conditions réfèrent aux croisements existant entre les dimensions sociale, économique et environnementale, communément appelées les « interfaces ».

Et le « durable » se situe à la confluence de ces trois interfaces.

On qualifie de **viable** le lien entre l'environnement et l'économie. C'est l'état où l'environnement procure des ressources naturelles qui sont exploitables et essentielles à la survie de l'économie... et ce, à long terme. Ainsi, pour qu'une économie soit durable et bénéfique pour les générations futures, ces ressources naturelles doivent être exploitées et gérées convenablement, donc de façon viable. Ne jamais oublier que l'économie peut



contribuer à protéger l'environnement, tout comme elle peut le détruire.

Le **vivable** se situe au croisement de l'environnement et du social. Un environnement sain procure de la nourriture, de l'eau potable, un air de qualité, des abris et des emplois à une société... soit un environnement où on peut y vivre. Notons que l'ensemble des décisions d'une société déterminera l'avenir de cet environnement.

Finalement, l'**équitable** rejoint l'économie au social. Grâce à une économie qui est bien gérée et durable, tous les membres d'une société peuvent avoir des revenus qui sont équitables, des emplois à long terme et des biens et services de qualité. Mentionnons que sont les membres d'une société qui décident comment distribuer la richesse, voire de choisir ou non de réduire les inégalités.

Ainsi, aux trois dimensions initiales s'ajoutent trois interfaces. Comme le développement durable est fondé sur les notions d'intégration et de recherche d'équilibre, ces trois dimensions et trois interfaces doivent être vues d'égale importance et d'égale valeur. Elles ne doivent pas être hiérarchisées, ni sous-dimensionnées ou surdimensionnées par rapport à une autre.

Cet équilibre est théoriquement bien beau, mais parfois difficile à atteindre dans la réalité. La seule façon de s'y rapprocher est d'être sensible à ces trois dimensions et trois interfaces lors de la planification et de l'évaluation des projets, quel que soit son état d'avancement, de sa conception à sa mise en œuvre. Pour ce faire, il s'agit de se doter d'une grille d'indicateurs qui renseigneront sur chacun. Nous reviendrons de façon plus détaillée sur les notions d'indicateurs et d'évaluation dans l'InfoDD #10. Entre temps, comprenons que les dimensions et les interfaces se décomposent en indicateurs pour rendre compte d'une situation ou d'un phénomène. Inspiré de la Grille RST₀₂¹ voici quelques indicateurs:

- **Dimension économique** : la rentabilité ou l'efficacité économique, la création de biens, de services et d'emplois, l'intégration

économique, l'impact financier, le coût global...

- **Dimension environnementale** : impact sur l'environnement, gestion économe des ressources naturelles, pratiques environnementales...
- **Dimension sociale** : liens sociaux, solidarité, identité culturelle, impact social, discrimination, exclusion et désocialisation...
- **Interface viable** : précaution/prévention, responsabilisation, robustesse des choix, adaptabilité...
- **Interface vivable** : le cadre de vie, les effets sur la santé et la sécurité, l'acceptation de la population, le mode de vie...
- **Interface équitable** : l'accessibilité au plus grand nombre, l'équité intragénérationnelle et intergénérationnelle, partage des richesses, compensation des préjugés...

Comme le développement durable compte aussi une supra dimension qu'est l'éthique, des indicateurs d'évaluation doivent nous renseigner sur celle-ci. Nous questionnerons alors nos valeurs telles que :

- la gouvernance/démocratie participative;
- la transparence;
- la solidarité;
- la responsabilité;
- la tolérance, ...

Pour conclure sur la question des interfaces, voire sur la définition du développement durable, mentionnons que la transversalité est un autre postulat de base de toute démarche de développement durable. Celle-ci s'ajoute donc aux 4 autres postulats énoncés dans l'InfoDD #1

- la **mobilisation**, car il est primordial d'amener les différentes parties prenantes à travailler ensemble et à partager le même langage;
- l'**implication** où les parties prenantes acceptent de donner temps et énergie;
- la **démocratie** car les parties prenantes sont consultées;
- la **connaissance** c'est-à-dire la diffusion et le partage d'information;
- la **transversalité** soit de créer des passerelles et des liens entre les dimensions mais aussi entre les parties prenantes.

gouvernance

¹ http://www.certu.fr/spip.php?page=article_theme&id_article=311&id_rubrique=207&lang=fr